

exercice 2021



Compte-rendu administratif et financier

Commune de Presinge
juin 2022

C'est avec plaisir que je vous présente le compte-rendu administratif et financier concernant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, conformément aux prescriptions de la loi cantonale sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

En 2021, les restrictions sanitaires, encore bien en vigueur jusqu'en décembre, ont empêché le déroulement de nombreuses activités culturelles et sportives. Seule la Fête Nationale du 1^{er} août et son traditionnel feu de joie ont pu être célébrés sur la commune.

Toutefois, durant cette année, les Autorités communales se sont concentrées sur la poursuite des travaux de rénovation des dépendances de la ferme Gallay. Six nouveaux appartements ont pu être créés dans les espaces des anciennes écuries et granges. Ils seront mis en location, dès le début 2022. Quant à la nouvelle salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes et ses deux petites salles de réunion, elles seront terminées au printemps 2022. Tous les travaux de construction et d'aménagement ont été extrêmement bien suivis et dirigés par le bureau d'architectes Aeby + Mouton architectes SA et par mon collègue adjoint, Bernard Mitthey. L'ensemble du projet de rénovation, chiffré à 6 millions de francs, n'a subi aucun dépassement

de budget, malgré, d'une part, la découverte de terres polluées et d'anciennes fosses à mazout et, d'autre part, les arrêts du chantier ainsi que les contraintes sanitaires liées au Covid-19.

Cette réalisation qui s'insère aujourd'hui à l'ensemble des rénovations des lieux, après celles de la ferme Gallay et du manège du Poney club, améliore grandement l'image de l'entrée du village tout en apportant une plus-value au patrimoine foncier de la commune.

Après de nombreux échanges avec l'office de l'urbanisme, le Plan Localisé de Quartier (PLQ) du projet de développement villageois a enfin été officiellement validé, le 7 juillet 2021, par le Conseil d'Etat, sans aucune remarque et sans aucun recours. Il aura fallu plus de quatre années, après le concours de 2017, pour réaliser et suivre les procédures administratives de l'office cantonal de l'urbanisme.

Maintenant que le PLQ est en force, le bureau d'architectes APAAR, paysage et architecture, lauréat du concours et mandataire du PLQ, est dorénavant en charge d'élaborer les avant-projets et projets nécessaires pour obtenir les autorisations de construire. Ce travail se poursuivra en 2022 avec les différents partenaires et la commune.



Au niveau financier, le résultat des comptes 2021 est plus élevé que le budget voté et s'explique principalement par des recettes fiscales supérieures de CHF 1431169.- et par des charges non engagées, suite aux répercussions des mesures sanitaires du Covid-19.

Ces recettes fiscales proviennent de correctifs d'impôts des personnes physiques sur les années précédentes. Dès lors, la stratégie financière de la commune est de se prémunir des prochaines dépenses et des nombreuses charges qui lui seront imputées. Avec les différents transferts de charges du Canton aux communes, Presinge ne sera pas épargnée.

La commune devra également planifier ses budgets d'investissement pour le développement du nouveau quartier et plus particulièrement pour l'acquisition de places de parking en souterrain et l'aménagement d'espaces extérieurs périphériques à la salle communale et aux abords des logements communaux. Afin d'être en phase avec les projets d'aménagements des coopératives, la commune va mandater le même bureau d'architectes et d'architectes paysagistes que les investisseurs.



Serge Broquard
maire

Ces démarches participatives devraient commencer au printemps 2022, une fois les crédits d'études présentés et votés par le Conseil municipal. Enfin, je tiens particulièrement à remercier tout le personnel communal pour son engagement et son excellent travail durant toute cette année 2021. L'Exécutif peut en effet chaque jour compter sur la disponibilité, la réactivité et la bonne humeur de chaque employé.

Pour conclure, je profite de ces lignes pour exprimer à mes Adjoints ma gratitude pour le travail accompli et à venir.

4 COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

EXÉCUTIF

Maire

Serge Broquard
Administration générale
Finances
Aménagement du territoire
Ecole et sport
Routes, transports et sécurité

Adjointe

Emmanuelle Spinedi
Finances
Aménagement du territoire
Social
Environnement

Adjoint

Bernard Mittey
Finances
Aménagement du territoire
Culture et manifestations
Bâtiments

CONSEIL MUNICIPAL

Marine Aymon
Jean-François Beausoleil
Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio
Benjamin Chabbey
Jean-Paul Gaillard
Thomas Läser
Paulo Rodrigues da Guerra
Jacques-André Romand
Emmanuel Rossi
Joseph-Marie Thorens

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jacques-André Romand
président
(01.06.2021-31.05.2022)
Benjamin Chabbey
vice-président
Caroline Radice
secrétaire

FONCTIONS ADMINISTRATIVES

Administration générale et finances

Secrétariat

Caroline Radice
Martine Gremion Engeler
Sandrine Carrat

Comptabilité

Fiduciaire Chavaz SA
Caroline Radice
Martine Gremion Engeler

ETAT CIVIL à mairie

de Chêne-Bougeries

Pascale Fournier
Responsable de l'office

VOIRIE

Thierry Chevalley,
Eric Antoniazzi

CONCIERGERIE ET INTENDANCE

Carla Pezzulla,
Patricia Chenevard (jusqu'au 31 août 2021)
Patricia Velati Thiriet (depuis le 30 août 2021)
Julia Fernandes

COMMISSION SOCIALE

Président

Emmanuel Rossi

Maire/adjointe

Emmanuelle Spinedi

Membres:

Jacques-André Romand
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION ECOLE ET SPORT

Présidente:

Marine Aymon

Maire/adjoint:

Serge Broquard

Membres:

Jean-Paul Gaillard
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION CULTURE ET MANIFESTATIONS

Président:

Emmanuel Rossi

Maire/adjoint:

Bernard Mittey

Membres:

Edgar Cardoso Inacio
Benjamin Chabbey
Jean-Paul Gaillard
Paulo Rodrigues da Guerra

COMMISSION BÂTIMENTS

Président:

Jean-Paul Gaillard

Maire/adjoint:

Bernard Mittey

Membres:

Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio
Benjamin Chabbey
Paulo Rodrigues da Guerra

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Président:

Thomas Läser

Maire/adjointe:

Emmanuelle Spinedi

Membres:

Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio

COMMISSION ROUTES, TRANSPORTS ET SÉCURITÉ

Président:

Christophe Bongard

Maire/adjoint:

Serge Broquard

Membres:

Edgar Cardoso Inacio
Thomas Läser
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION FINANCES

Président:

Jacques-André Romand

Maire/adjoint:

Serge Broquard
Emmanuelle Spinedi
Bernard Mittey

Membres:

Marine Aymon
Jean-François Beausoleil
Benjamin Chabbey

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - PROJET DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

Président:

Jean-François Beausoleil

Maire/adjoint:

Serge Broquard
Emmanuelle Spinedi
Bernard Mittey

Membres:

Thomas Läser
Paulo Rodrigues da Guerra
Jacques-André Romand







2021 fut une année tout aussi particulière que 2020 en raison des restrictions sanitaires et du télétravail. Un effet collatéral de cette situation particulière est l'engouement des Genevois pour sa campagne, engendrant parfois quelques soucis de cohabitation et d'incivilités sur nos beaux chemins. C'est pourquoi, lorsque les 7 communes de Seymaz-Région ont proposé leur projet de garde auxiliaire, la commission s'est immédiatement engagée en faveur de cette démarche. Les premiers retours sont plutôt positifs et encourageants même si certains détails doivent être réglés et le tout réévalué. L'introduction des gardes auxiliaires sur la commune a été l'un des deux sujets majeurs de travail de la commission en 2021. L'autre sujet est la gestion communale des déchets.

Malheureusement les résultats de tri ne sont pas bons même si les chiffres sont à relativiser en raison d'une méthodologie de calcul peu adaptée à la situation de notre petite commune. La commission s'est donc lancée dans

une grande réflexion afin de trouver des solutions pour améliorer la situation, plusieurs pistes sont à l'étude et un projet en cours d'élaboration.

Par ailleurs, d'autres dossiers sont sur la table de la commission en 2021 :

- Le suivi de Mobilitri
- La gestion des déchets verts
- La gestion de l'éclairage public
- Le chantier de renaturation du Nant de Cara

La commission reste à l'écoute de la population et reçoit avec plaisir ses opinions et idées.

Edgar Cardoso Inacio
conseiller municipal





Pour donner suite à l'inventaire de l'état des routes de notre commune, les priorités d'investissement ont été définies. Un tronçon du chemin des Cordonniers a été rénové en priorité au vu de son état. D'autres rénovations sont prévues courant 2022 notamment le chemin de Pré-Rojoux et des travaux sur le réseau d'assainissement des eaux sur le chemin des Blessonniers et la route de La-Louvière.

Les routes de la commune ont vu l'apparition cette année d'un radar pédagogique, cet outil aura deux buts, un pédagogique et un de statistiques.

Plusieurs projets de restriction de circulation ont été étudiés afin de limiter le trafic pendulaire dans la commune, cependant le canton nous a contraints à revoir notre projet. Ces nouveaux aménagements arriveront courant 2022 notamment sur la route des Eaux-Belles. Un des gros dossiers qui va occuper ces prochains temps notre commission sera le remplacement du vénérable tracteur communal, engin qui est fort utile à nos cantonniers afin de

garantir aux citoyens des routes et des trottoirs dégagés pendant l'hiver.

Edgar Cardoso Inacio
conseiller municipal

En cette deuxième année de législature, le Conseil municipal s'est réuni à 8 reprises, dont 4 fois dans la salle communale afin de respecter les directives sanitaires en vigueur. Voici la liste des principaux sujets traités durant cette année, ainsi que les décisions et délibérations prises par le Conseil municipal :

25 janvier

- Délibération N010/2021. Approuvée avec 8 oui, 0 non et 1 abstention.

Préavis sur le projet de plan localisé de quartier NO 30147-531, centre villageois de Presinge (nord-est de la route de Presinge)

- Délibération N011/2021. Approuvée à l'unanimité.

Préavis sur le projet de modification des limites de zones NO 30177-531, situé sur les parcelles communales NO 2627, 2628 et 2629 (route de Presinge – route de la Louvière) – création d'une zone de développement 4B

- Le Conseil municipal accepte la proposition de la commission sociale de confier le 50% du budget annuel de l'aide à l'international à la Fédération genevoise de coopération (FGC).

22 février

- Délibération N012/2021. Approuvée avec 8 oui, 0 non et 1 abstention.

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de 60 100 fr. destiné à la renaturation du Nant de Cara.

26 avril

- Délibération N013/2021. Approuvée à l'unanimité.

Nouveau règlement du Conseil municipal.

11 mai

- Délibération N014/2021. Approuvée à l'unanimité.

Approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité. Soit :

- compte de résultat 2020 pour un montant de 3 452 505 fr. aux charges et de 3 850 785.88 fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 398 280.88 fr. Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de 544 942.88 fr. et résultat extraordinaire de 146 866.2 fr.
- compte des investissements 2020 pour un montant de 131 542.65 fr. aux dépenses et de 0 fr. aux recettes, les investissements nets s'élevant à 131 542.65 fr.
- bilan au 31 décembre 2020, totalisant à l'actif et au passif un montant de 68 008 732.94 fr.
- acceptation des crédits budgétaires supplémentaires 2020 pour un montant total de 133 900.25 fr. dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.
- Délibération N015/2021. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit complémentaire de 44 277.40 fr. relatif à la rénovation de la toiture de l'immeuble 17-21 Louvière, sis sur la parcelle communale no 2093. Délibération N016/2021. Approuvée à l'unanimité.

Formation du bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022.

20 septembre

- Information et discussion sur l'engagement de gardes auxiliaires intercommunaux.
- Nomination des présidents et vice-président-e-s du local de vote pour 2022.

1^{er} novembre

- Présentation du budget 2022.

22 novembre

- Délibération N017/2021. Approuvée à l'unanimité.

Relative au budget de fonctionnement annuel 2022, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter :

- budget de fonctionnement 2022 pour un montant de 3'948'086 fr. aux charges et de 3 962 244 fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 114 158 fr. présumés.
- taux des centimes additionnels pour 2022 à 40 centimes.
- autorisation donnée au Maire de renouveler en 2022 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et de procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.
- Délibération N018/2021. Approuvée à l'unanimité.

Montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022 à 30 fr.

- Délibération N019/2021. Approuvée à l'unanimité.

Taux de dégrèvement à 50% de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022

- Délibération N020/2021. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit de 46 400 fr. destiné au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

- Délibération N021/2021. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit supplémentaire pour procéder à des amortissements complémentaires d'un montant de 140 622 fr.

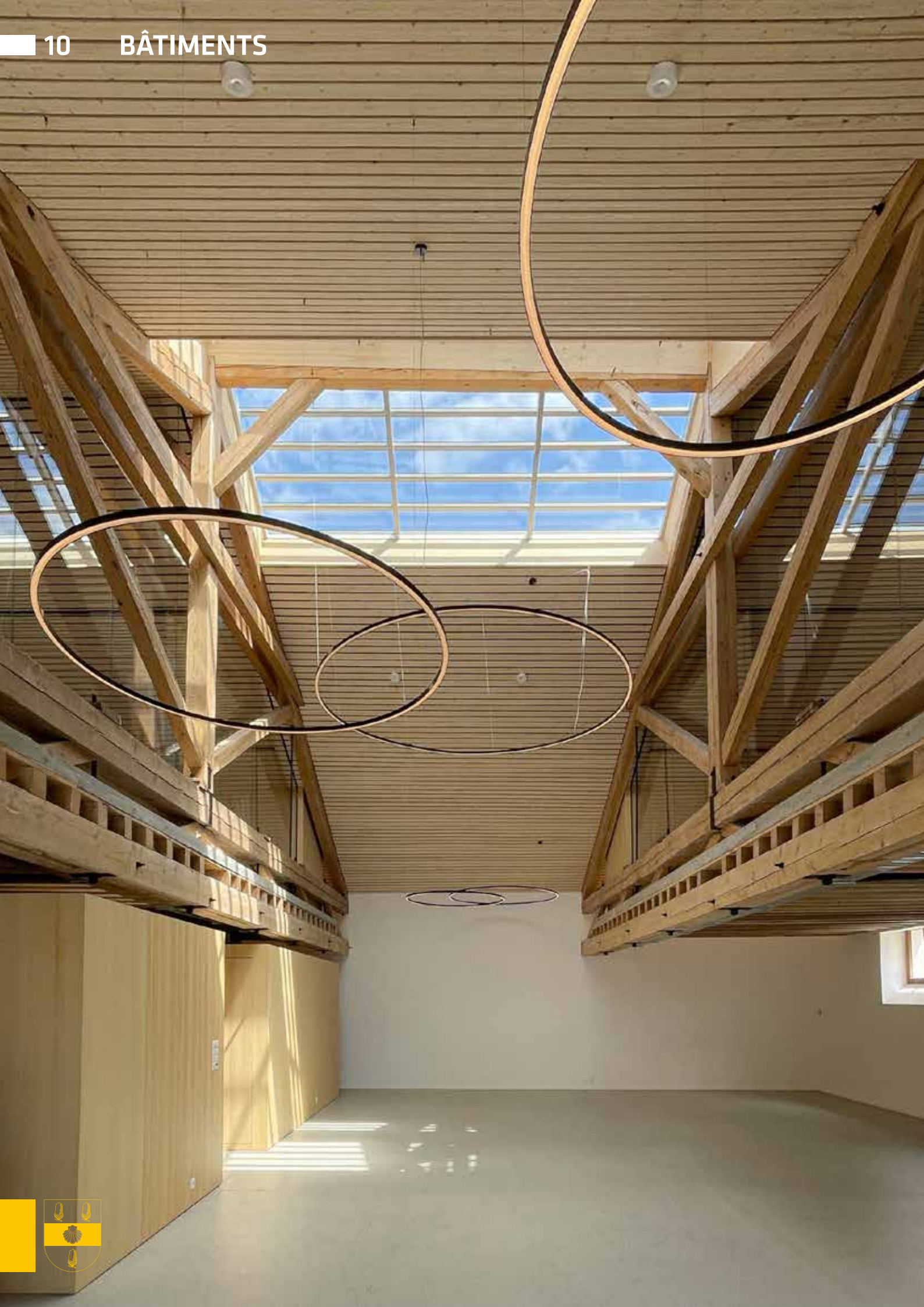
13 décembre

- Démission d'une Conseillère municipale.

Martine Gremion Engeler
secrétaire







Pour rappel, la commission des bâtiments se concentre sur les projets d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux. Lors de cet exercice 2021, voici les projets suivis :

- 1) **Rénovation de l'immeuble 5 Cordonnères**
- 2) **Salle communale, structure portant l'éclairage de scène**
- 3) **Dépendances de la Ferme Gallay**
- 4) **Logement du 7 Louvière**

1) Rénovation de l'immeuble du 5 Cordonnères

Connue à l'époque sous le nom de Ferme Mumenthaler, c'est la plus ancienne bâtisse de Presinge. Elle fut construite en 1780. Le bureau d'architecte Malnati transforma le bâtiment en 1975 afin d'y aménager cinq logements. Il devient nécessaire d'entreprendre une rénovation globale du bâtiment afin de répondre aux normes énergétiques en vigueur.

Cette phase de rénovation comprend :

- **La réfection de la toiture avec la mise en place d'une isolation thermique appropriée.**
- **La réfection des façades.**
- **Le remplacement des menuiseries extérieures.**
- **Le changement de la chaufferie.**

La dépose de l'autorisation de construire et l'élaboration du devis général sont prévus pour le début 2022. L'architecte Dominique Peccoud, le géomètre et les ingénieurs CVSE ont été mandatés pour cette 1ère partie du dossier. Le budget 2020 de Sfr. 50 000 a été reporté sur 2021, il convient pour cette première étape. Les travaux devraient s'échelonner sur 2022 et 2023. Il est prévu que les locataires restent sur place pendant la durée des travaux.

2) Salle communale, structure portant l'éclairage de scène

Le remplacement de la structure supportant l'éclairage de scène est devenu nécessaire. L'ancienne structure ne pouvait plus être abaissée et/ou fonctionner correctement. Elle a été démontée au cours de cette année. Les plans d'exécution de la nouvelle structure sont en cours d'élaboration. L'installation complète est devisée à Sfr. 60 000, montant qui comprend également des travaux de renforcement de la charpente et des travaux d'électricité. La régie de l'éclairage étant en parfait état, il n'est pas nécessaire de la changer. C'est une économie bienvenue, par contre cela oblige de conserver l'éclairage existant et de ne pas passer à un éclairage LED. La pose de la nouvelle structure est prévue pour la mi-mai 2022, sous réserve de la disponibilité des matériaux.

Dépendances de la Ferme Gallay

Le bâtiment principal et son annexe ont été rénovés en 2002 et comptent 6 logements.

Dernières parties de la ferme Gallay à être rénovées, ces dépendances sont constituées de 2 corps de bâtiments articulés autour d'une cour de 400^m².

Le chantier a commencé en mars 2020, il s'est terminé à la fin de l'année 2021 en respectant le planning initial et le budget prévu, ceci grâce à une bonne gestion de la direction des travaux. Dorénavant, une salle communale, deux salles de sociétés et six logements ont pris place dans ces bâtisses. Le Conseil Municipal a pu se rendre compte de cette réalisation lors d'une visite le 21 octobre 2021. Il est prévu que les locataires emménagent en début d'année 2022.

Ces bâtiments n'étant pas excavés, les logements ne bénéficient d'aucune cave. L'exécutif a pris contact avec Rolf Haidinger, l'architecte du projet, afin de trouver une solution satisfaisante à cette situation. L'architecte a présenté un projet de modification des places de parking à l'entrée du site avec la construction d'un appentis comprenant 6 box (caves) contre le mur de la ferme de l'Abbaye. Suite à l'accord du Conseil Municipal, l'autorisation de construire (APA) et le devis général sont prévus pour le début 2022.

Logement du 7 Louvière

Ce logement de 5 pièces, situé au dos de l'auberge communale, occupe un corps de bâtiment de 72^m² au sol, qui se développe sur 2 niveaux et bénéficie d'un terrain clôturé de 70^m². Le logement est inoccupé depuis 2015. Pour réhabiliter ce logement, il faudrait entreprendre d'importants travaux afin de respecter les normes d'habitation en vigueur. De plus, une rénovation conséquente n'aurait pas de sens si elle n'englobait pas le bâtiment mitoyen de l'auberge communale. Cela représente des investissements substantiels qui, pour l'instant, ne sont pas envisagés par la commune.

En attendant, le Conseil Municipal en date du 20 septembre 2021, a donné son accord de principe en suivant l'avis de la commission afin d'attribuer provisoirement ces locaux à des artistes amateurs de la commune. Ces artistes étaient demandeurs de disposer d'un lieu commun où ils pourraient exercer leur passion. Des travaux de mise en conformité de l'électricité, du chauffage et des sanitaires pour environ Sfr. 5000 seront réalisés.

Les futurs utilisateurs devront se constituer en association et définir les statuts de celle-ci. La commune de son côté établira un règlement d'utilisation. Il est prévu que l'association s'acquitte des charges du lieu.

Je remercie les membres de la commission ainsi que le secrétariat communal pour leurs aides et leurs conseils pertinents. Le patrimoine communal s'enrichit et s'embellit.

Jean-Paul Gaillard
président





La commission Aménagement du territoire et Projet de développement villageois s'est réunie quatre fois en 2021.

- **Jean-François Beausoleil, Président**
- **Thomas Läser, Conseiller municipal**
- **Paolo Rodrigues da Guerra, Conseiller municipal**
- **Jacques-André Romand, Conseiller municipal**

Continuité du suivi des trois projets principaux:

1. **Les dépendances de la ferme Gallay:** le projet est terminé. Tous les appartements ont été loués. Les communiens pourront donc bénéficier d'une magnifique salle des fêtes communale dès mai 2022.
2. **Le processus du Développement villageois** a continué: nous allons encore consacrer beaucoup de temps au développement villageois. Le processus a débuté en 2003. L'approbation du PLQ (Plan Localisé de Quartier no 30147 pour le développement du centre villageois de Presinge) a été finalisé avec observations mais sans oppositions en 2020. Les discussions, avec nos responsables administratifs: Monsieur Serge Broquard, Maire, Madame Emmanuelle Spinedi, Adjointe et Monsieur Bernard Mittey, Adjoint, se concentrent sur les principes d'aménagement, mobilité, places

de parking, intégration des nouveaux arrivants, en collaboration avec les 3 coopératives Quercus, Codha et Equilibre.

Nous avons bon espoir que ce développement villageois puisse se terminer à l'aube de l'année 2027.

3. **Extension de l'EMS La Louvière:** ce projet voulait, entre autres, intégrer 80 appartements, du parascolaire, la voirie et deux salles de classe. Une proposition a été faite et étudiée. Une décision devrait être prise en 2022 sur l'acceptation ou pas. Le conseil exécutif se donne le temps d'analyser toutes les options.

Jean-François Beausoleil
président





La commission culture et manifestations s'est réunie, pour l'exercice 2021, à deux reprises en commission et à quatre reprises en sous-réunions.

Malheureusement, la reprise des restrictions sanitaires a affecté la tenue de nombre de manifestations. Nous avons dû les reporter, mais l'été nous a été plus faste.

En effet la Fête nationale, le 1^{er} août, a eu lieu, malgré un temps incertain qui nous a toutefois épargnés. Si l'apéritif s'est déroulé à l'extérieur et dans la salle communale, le repas, toujours magnifiquement préparé et servi par l'Amicale 1243, s'est tenu à l'intérieur. L'animation musicale était assurée par Soufiane Chouirdi et la lecture du Pacte de 1291 par sa fille Rita. Monsieur Guy Mettan, député hors parti au Grand Conseil, ancien directeur et rédacteur en chef de *la Tribune de Genève* et auteur de plusieurs articles et livres faisant référence était l'invité de la fête. Son discours, tout-à-fait approprié à notre région, nous a fait re-découvrir la nature à travers nos cinq sens. Le chant national fut entonné par toute l'assemblée, qui s'était mise debout pour cela. Le cortège aux flambeaux amena le groupe sur un champ à l'entrée du village où des ceps de vignes coupés ont été embrasés pour un magnifique feu de joie.

Un grand merci à tous et aux pompiers de leur service rendu.

Le week-end des 4 et 5 septembre, le festival *Chouette Nature* s'est tenu sur le Domaine de l'Abbaye et a reçu quatre mille visiteurs pour trente-quatre stands. Le temps était clémente et la température idéale. Un grand merci à cette association organisatrice composée à 100 % de bénévoles.

La Balade Transfrontalière a pu avoir lieu le dimanche 3 octobre, permettant d'explorer, en marchant ou à VTT, une demi-douzaine de communes suisses et françaises le long de trois boucles.

Le Duo Bager s'est produit le samedi 30 octobre en l'église de Presinge. L'un au piano, l'autre au basson, les deux jeunes musiciens ont fourni une superbe prestation

avec des œuvres très diverses de Eröd, Mozart, Darbellay, Berkeley, Bitsch et Schumann. Un grand merci à ce très joli duo de musique classique.

Afin d'étayer les articles de l'organe de communication de notre commune, *Le Nant du Paradis*, une sous-commission s'est constituée, forte de quatre personnes, Emmanuelle Spinedi, Bernard Mittey, Jean-Paul Gaillard et moi-même. Le but est de fournir des articles qui soient des reflets des activités de notre commune ou des articles de fonds, mais toujours en lien avec celle-ci.

Fin novembre, une douzaine de communiens et de conseillers se sont attelés à la décoration des quatre sapins de la commune, suspendant ici et là les boules multicolores et les lumières, action pour laquelle une pelle mécanique fut nécessaire pour hisser le « décorateur » au sommet du plus grand des conifères.

Le vendredi 10 décembre, les habitants, petits et grands, ont fêté l'Escalade, à l'extérieur, sur l'esplanade et le parc sis à côté de la salle communale. La soupe mijotée de longues heures dans l'énorme chaudron noir qu'on aurait cru tout droit sorti du 12 décembre 1602. Bonne fréquentation et ambiance conviviale. S'il faisait frais ce jour-là, c'était tout-à-fait supportable.

Un immense merci aux personnes qui ont travaillé à ces deux activités et en ont assuré le bon déroulement.

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Benjamin Chabbey, Jean-Paul Gaillard, Edgar Cardoso Inacio et Paulo Rodrigues da Guerra pour leurs propositions, leurs actions concrètes et leur disponibilité.

Je remercie également Bernard Mittey, adjoint, de sa précieuse aide dans la sélection des dossiers.

Enfin un grand merci au secrétariat de la Mairie, aux cantonniers et à Gérald et Carla de leur aide.

Emmanuel Rossi
président



La commission sociale s'est réunie à trois reprises entre février et fin septembre.

Les fluctuations de la situation sanitaire, en cette année 2021, a rendu certaines activités un peu chaotiques.

L'emploi du formulaire de demande de subventions se révèle très pratique pour l'analyse des dossiers. D'une part, il force le demandeur à bien formuler sa requête et à préciser son projet, d'autre part, il permet une sélection plus rapide et surtout plus précise des dossiers. Il restait bien entendu des dossiers reçus en 2020, sans formulaire rempli, ils ont été analysés avec ceux qui l'avaient utilisé.

Au total, ce sont 18 demandes de subvention qui ont été acceptées pour la Suisse. Les demandes pour l'international sont au nombre de 28.

Fédération genevoise de coopération. Pour rappel, cette Fédération assure un service de répartition des subventions internationales selon les critères et l'enveloppe budgétaire décidés par la commune. Il n'y a aucun frais pour celle-ci. La commission a octroyé la moitié des CHF 35'000.- d'aide humanitaire pour l'international à cette institution.

Quatre projets au Pérou, en Afghanistan, en Tanzanie et au Bénin bénéficient des services de cette Fédération, avec les fonds de la commune. Le projet court sur une

année et la commission reçoit deux rapports détaillés par année pour chaque association demanderesse, ce qui permet d'évaluer la pertinence de la reconduction des subventions.

Groupe de bénévoles. Un appel à des bénévoles a été lancé début 2021 pour répondre à des demandes allant de la simple présence avec lecture d'un livre à des services informatiques et ce principalement pour des personnes vulnérables ou seules. Si la demande, au début, semble plus faible que l'offre, celle-ci reste d'actualité. Une organisation est ainsi mise sur pied avec la nomination d'un coordinateur. Ce groupe s'appellera par la suite **Groupe de Solidarité.**

Sortie des Jeunes du 4 septembre. Face aux incertitudes provoquées par la crise sanitaire, la sortie des Jeunes s'est tournée, cette année, sur le parc d'attraction Aqua-Parc, à Port-Valais, à l'autre extrémité du lac Léman. Très sollicités par de nombreuses autres offres, les jeunes ne furent que neuf à venir. Malgré ce nombre restreint, le succès fut au rendez-vous. Comme EuropaPark récolte encore l'intérêt des jeunes, nous privilégierons cette destination par la suite. Un grand merci à Emmanuelle Spinedi et Edgar Cardoso Inacio de l'encadrement qu'ils ont assuré.





Sortie des Aînés du 14 septembre. La sortie des Aînés a emmené une belle quarantaine de nos Chers Seniors, tout d'abord au Domaine des Bossons, à Peissy, où la famille Leyvraz nous a accueilli pour une dégustation de leurs produits et un apéritif, et également une visite du domaine. Ensuite de quoi, les invités et accompagnants se sont rendus, soit à pied, soit en car, au Domaine de Châteauvieux, tenu par Philippe Chevrier. Le repas en a régalé plus d'un. D'une façon générale, la sortie fut une réussite.

Marche des Entr'Aînés. Une petite demi-douzaine de marches a pu avoir lieu cette année, sous l'égide de Madame Isabelle Schierz. Chacune de ces marches dure entre une et deux heures maximum. Elle a lieu le premier mercredi de chaque mois, le plus souvent à 14h30, se termine par un goûter et parfois est ponctuée d'un repas dans un restaurant de la région. C'est ainsi que le 3 novembre les marcheurs ont occupé la presque totalité de l'Apéronnette, chez qui ils ont été magnifiquement servis. Je remercie particulièrement Madame Schierz qui organise ces marches avec une énergie et un enthousiasme sans cesse renouvelés.

Boîte à livres. La boîte à livres, dressée sur le parc, est désormais bien tenue et remplie de « véritables livres », entendez par là exempte de catalogues ou revues dont

on a plutôt l'impression qu'ils ont été déposés à cet endroit comme s'il s'agissait d'un débarras. Un de nos habitants, Monsieur Jacques Delieutraz, a offert ses services pour en assurer l'entretien. Un grand merci à Monsieur Delieutraz.

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Jacques-André Romand et Joseph-Marie Thorens, et à Emmanuelle Spinedi adjointe au maire, pour leurs propositions, leurs actions concrètes et leur disponibilité. Je remercie également le secrétariat pour le gros travail de réception des dossiers et de communication des décisions de la commission aux personnes concernées.

Emmanuel Rossi
président

L'Espace de Vie Enfantine « Graines de Patenailles » (EVE) situé sur la commune de Puplinge accueille depuis un peu plus de six ans des enfants des communes de Puplinge, Choulex et Presinge.

Neufs jeunes habitants de Presinge âgés de 4 mois à 4 ans sont accueillis chaque jour dans nos locaux. Ils sont inscrits soit à la crèche soit au jardin d'enfants.

Le Conseil de la Fondation constate que la demande s'accroît d'année en année. En effet, il est devenu primordial de développer l'offre dans notre région qui est tout à fait insuffisante. La volonté du Conseil l'incite à collaborer à nouveau avec le bureau d'architectes Mentha et Rosset chargé de la construction de l'EVE à l'origine, afin d'élaborer des projets de transformation pour accueillir un plus grand nombre d'enfants.

Un partenariat a également été mis en place avec l'association « Pousse de Chêne » pour étudier la faisabilité d'un jardin d'enfants en forêt.

En plus de proposer un mode de garde pour permettre aux mères et aux pères de travailler, l'accueil préscolaire favorise l'égalité des chances. L'accueil des enfants dans une crèche ou dans un jardin d'enfants leur permet de bénéficier des mêmes opportunités d'évolution sociale quels que soient leur origine sociale, ethnique, leur sexe, lieu de naissance et les convictions religieuses familiales. Les valeurs du « vivre ensemble » comme le partage, le respect, l'autonomie peuvent être expérimentées par les enfants dans un contexte sécurisant et chaleureux. Ceci sous l'œil bienveillant de professionnels qualifiés.

Géraldine Legrand
directrice



Nouveau véhicule pour le piquet Seymaz

Le 1^{er} septembre 2021, le véhicule de piquet Honda CRV qui était en service depuis décembre 2009 et sur lequel les frais d'entretien devenaient excessifs a été remplacé par un nouveau véhicule.

Ce nouveau véhicule est une Skoda Kodiak 4x4 qui est le mieux adapté pour notre utilisation lors du service de piquet. Pour rappel, le piquet « Seymaz » qui regroupe les compagnies de Jussy, Meinier, Gy, Presinge et Pufflinge a été mis en place au 1^{er} janvier 2018.

Le choix de ce véhicule a été validé par les commandants des 4 compagnies car il est le meilleur du point de vue qualité / prix. Tous les chefs d'intervention en sont très satisfaits.

Le véhicule a été inauguré par les autorités des 5 communes le 6 octobre 2021.

Laurent Rellstat
capitaine



RAMASSAGE DES TEXTILES 2021

Coordination pour la récupération des textiles à Genève (Vestiaire social Caritas - Centre social protestant) Poids en Kg : 5040 en 2021 (4446 en 2020)

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG) Bilan de l'aide communale 2021

Nouveaux abonnements + Renouvellements :	103 (109 en 2020) qui se répartissent selon les catégories suivantes :
Juniors :	52
Adultes :	26
Seniors :	25

ACTION SOCIALE

Permanence ouverte aux Presingeois
Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries
Tél : 022 348 45 16
Email : contact@action3chene.com

Nombre de visites pour la commune de Presinge en 2021 : 2 (5 en 2020)
Au total, 3747 visites de cette permanence sur l'ensemble des 11 communes (Arve et Lac) concernées (3476 en 2020).

DECHETS Déchets produits par la commune en 2021 (en tonnes)

Alu & Fer blanc :	1.26 (t) (1.15 en 2020)
Objets encombrants :	44.007 (t) (40.346 en 2020)
Ordures ménagères :	184.53 (t) (189.53 en 2020)
Papier :	35.21 (t) (35.03 en 2020)
PET :	2.88 (t) (2.532 en 2020)
Verre :	29.3 (t) (28.75 en 2020)
Capsules café :	765 (kg) (données non disponibles en 2020)

MEDAILLES DE CHIENS

Durant l'année 2021, l'administration communale a délivré 49 marques de contrôle (médailles de chiens) aux propriétaires de chiens résidant sur le territoire de la commune (49 en 2020).

VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Bilan de l'aide communale à la mobilité douce 2021
Durant l'année 2021, l'administration communale a subventionné l'achat de 10 vélos à assistance électrique (20 en 2020).

ETAT CIVIL**Statistiques 2021**

Naissances (y compris reconnaissances) (bébés domiciliés dans la commune) :	7
Mariage célébré à Presinge :	1
Partenariat enregistré :	0
Demandes de naturalisation :	2
Décès :	7

CULTURE**Statistiques Bibliobus 2021**

Inscription Adulte :	0
Inscription Jeunesse :	0
Nombre de tournées :	12
Prêts Adulte :	417 (190 en 2020)
Prêts Jeunesse :	1174 (611 en 2020)
Fréquentation :	235 (138 en 2020)
Nb de Pers./Tournée :	19.6

INTERVENTIONS DU SIS POUR NOTRE COMMUNE**14 interventions des sapeurs-pompiers professionnels du SIS 2021****(sans les ambulances) :**

Alarmes automatiques :	6
Animaux :	2
Incendie :	1
Inondations :	2
Matières dangereuses :	1
Techniques :	2

1 intervention des sapeurs-pompiers professionnels du SIS 2021 avec ambulances

Depuis son dernier rapport la commission s’est réunie deux fois. En automne 2021, elle a pris connaissance et approuvé le budget 2022. Il est composé de Fr. 3’948’086 aux charges et de Fr. 3’962’244 aux revenus, l’excédent de revenus présumé s’élevant à Fr. 14’158. Le 23 novembre 2021, le Conseil municipal l’a validé.

Le 11 avril 2022, la commission a pris connaissance des comptes de l’exercice 2021. Les comptes se soldent par un excédent de Fr. 1.3 mio. Ce résultat étant composé de charges à hauteur de Fr. 3.8 mio, pour un budget approuvé à hauteur de Fr. 3.7 mio, et de Fr. 5.1 mio de revenus avec Fr. 3.7 mio proposé au budget. Les investissements se sont élevés à Fr. 36’500. En date du 10 mai 2022, le Conseil municipal a approuvé les-dits comptes.

A l’analyse détaillée des éléments comptables de 2021, il y a un dépassement d’environ Fr 78’000 des charges globales principalement en lien avec des amortissements complémentaires approuvés par le Conseil municipal en cours d’année. Il faut relever que du fait de l’épidémie

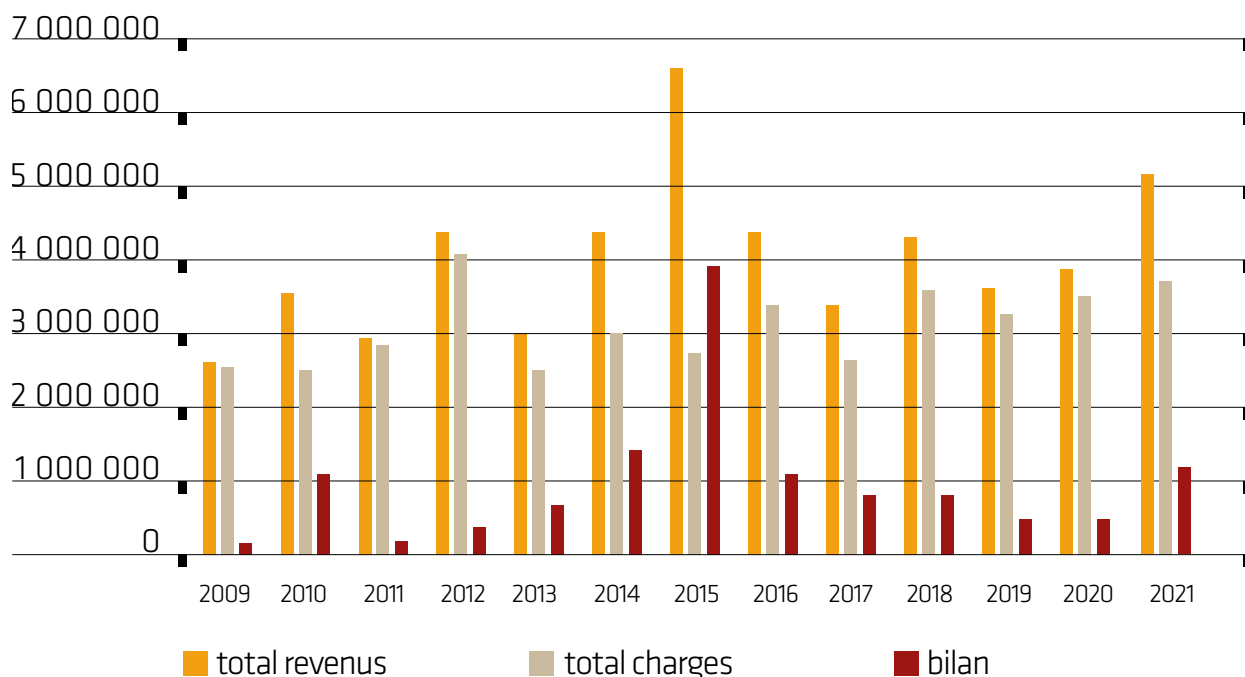
COVID 19, plusieurs charges budgétées n’ont pas été engagées. Pour ce qui est du revenu excédentaire par rapport au budget il est essentiellement dû au versement par le canton de reliquats d’impôts des années 2016 à 18.

Comme présentée annuellement la figure 1. résume les bilans des années 2009 à 2021.

La figure 2. présente les charges par rubrique comptable et classée en ordre décroissant.

La principale charge est liée aux activités administratives. La seconde est en lien avec les subventions versées aux différentes crèches représentant les 2/3 des dépenses. Pour ce qui est de la scolarité obligatoire, c’est l’accueil de jour qui assume à lui seul près de la moitié de la dépense suivi de l’entretien des bâtiments scolaires et du transport des élèves. Ces trois rubriques sont toutefois restées dans l’enveloppe budgétée. Une augmentation des dépenses en lien avec la gestion

La figure 1



des déchets est observée. Elle est en grande partie explicable par l'engagement d'amortissements complémentaires approuvés en cours d'année et par l'augmentation du tonnage de déchets collectés.

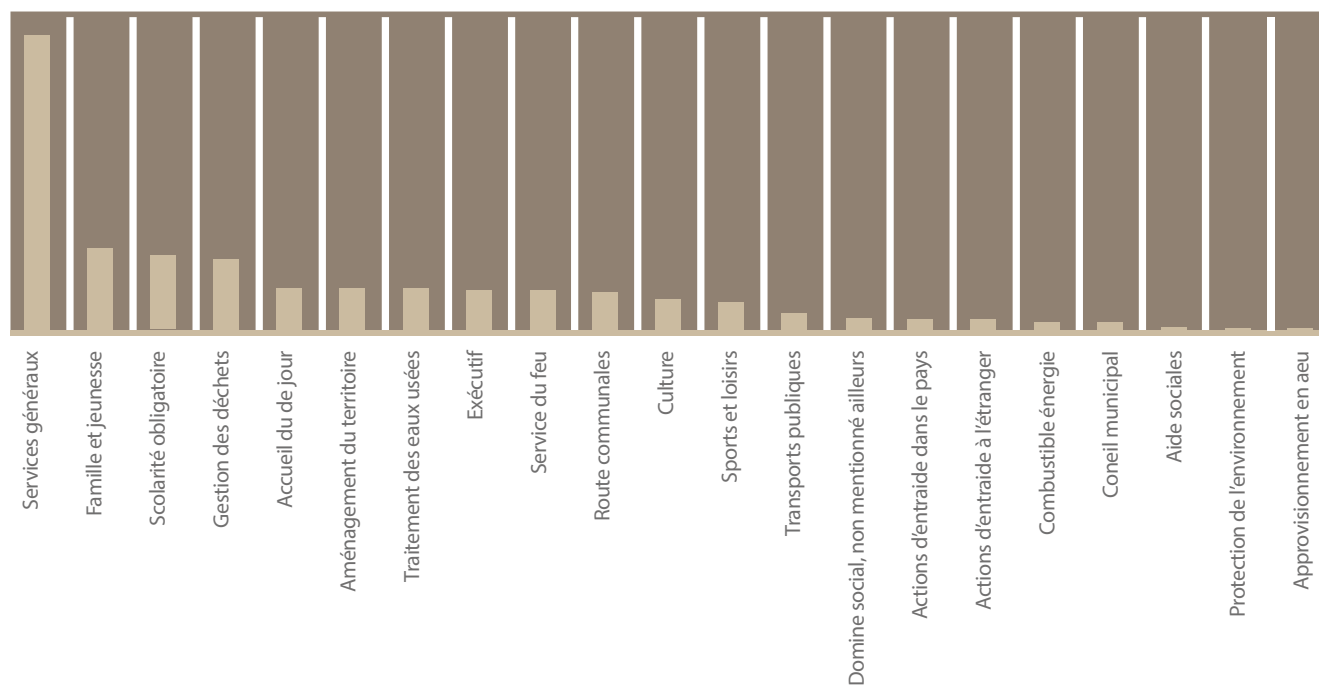
En résumé, notre commune dispose cette année encore de revenus supérieurs aux charges augmentant la fortune patrimoniale. C'est grâce au versement de reliquats d'impôts que ce bilan positif s'est constitué. Cela ne devrait plus être observé à l'avenir.

Le travail de la commission a été grandement facilité par la préparation effectuée année après année par la Fiduciaire Chavaz SA et Mme C. Radice que nous remercions. La commission tient à souligner l'effort fait par le secrétariat pour présenter les comptes afin de les rendre intelligibles malgré le changement de système comptable. Par ailleurs, la Fiduciaire Nouvelle SA a approuvé les comptes de la commune.

Jacques-André Romand
président



La figure 2



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES 2021
A L'ATTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PRESINGE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Presinge, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

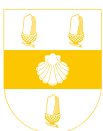
Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

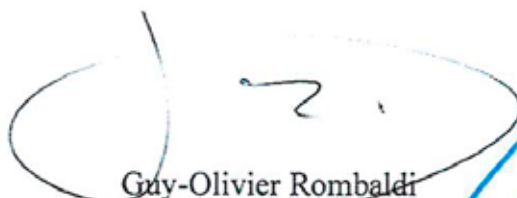
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 68, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.


Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 4 mai 2022

ANCA FIDUCIAIRE S.A.



Guy-Olivier Rombaldi
 Réviseur responsable
 Expert-réviseur agréé



Alexis Picca
 Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

ACTIF	68 008 732.94	73 683 179.14
Patrimoine financier	62 259 339.86	68 443 736.89
Disponibilités et placements à court terme	5 215 584.88	8 294 884.69
Créances 1 549 121.001 603 253.64		
Actifs de régularisation	120 464.65	189 578.96
Placements financiers	405 727.00	397 294.50
Immobilisations corporelles PF	54 968 442.33	57 958 725.10
Patrimoine administratif	5 749 393.08	5 239 442.25
Immobilisations corporelles du PA	5 327 290.83	4 913 326.00
Participations, capital social	289 616.25	289 616.25
Subventions d'investissements	132 486.00	36 500.00
PASSIF	68 008 732.94	73 683 179.14
Capitaux de tiers	9 739 664.40	14 107 207.37
Engagements courants	62 431.93	121 430.35
Engagements financiers à court terme	40 000.00	40 000.00
Passifs de régularisation	57 996.19	41 023.29
Provisions à court terme	314 447.00	679 964.45
Engagements financiers à long terme	8 763 000.00	12 723 000.00
Provisions à long terme	9 659.00	9 659.00
Engagements envers les financements spéciaux	492 130.28	492 130.28
Capital propre	58 269 068.54	59 575 971.77
Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	2 361 095.12	2 361 095.12
Fonds enregistrés comme capital propre	33 729.20	33 729.20
Excédent/découvert du bilan	55 874 244.22	57 181 147.45

ADMINISTRATION GENERALE

Charges d'exploitation	2 526 138.33	2 896 685.00	3 022 935.54
Charges de personnel	622 659.75	694 987.00	653 814.40
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	700 357.63	924 296.00	1 184 396.07
Amortissements du patrimoine administratif	367 084.08	362 400.00	351 186.75
Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
Charges de transfert	836 036.87	915 002.00	833 538.32
Subventions redistribuées	0.00	0.00	0.00
Revenus d'exploitation	2 579 238.91	2 487 985.00	3 929 001.33
Revenus fiscaux	2 370 505.91	2 269 093.00	3 700 262.38
Patentes et concessions	0.00	0.00	0.00
Taxes	53 817.04	59 792.00	65 903.73
Revenus divers	3 049.50	0.00	5 658.65
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
Revenus de transfert	151 866.46	159 100.00	157 176.57
Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation	53 100.58	-408 700.00	906 065.79
Charges financières	779 704.67	795 358.00	607 383.65
Revenus financiers	1 271 546.97	1 256 250.00	1 198 907.17
Résultat financier	491 842.30	460 892.00	591 523.52
RESULTAT OPERATIONNEL	544 942.88	52 192.00	1 497 589.31
Charges extraordinaires	146 662.00	50 680.00	190 686.08
Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-146 662.00	-50 680.00	-190 686.08
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	398 280.88	1 512.00	1 306 903.23

ADMINISTRATION GENERALE

TOTAL DES CHARGES	1 012 622.87	1 158 008.00	1 092 223.21
TOTAL DES REVENUS	9 326.10	5 750.00	11 498.65
Conseil municipal et Exécutif			
TOTAL DES CHARGES	131 598.02	163 187.00	151 889.29
Charges de personnel	109 322.12	133 687.00	131 515.09
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	22 275.90	29 500.00	20 374.20

Services généraux

TOTAL DES CHARGES	881 024.85	994 821.00	940 333.92
TOTAL DES REVENUS	9 326.10	5 750.00	11 498.65
Charges de personnel	513 337.63	561 300.00	522 299.31
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	186 783.82	244 200.00	147 189.71
Amortissements du patrimoine administratif	123 189.90	120 580.00	123 189.90
Charges de transfert	19 103.50	18 061.00	19 747.00
Charges extraordinaires	38 610.00	50 680.00	127 908.00
Taxes	536.60	0.00	0.00
Revenus divers	3 049.50	0.00	5 658.65
Revenus financiers	5 740.00	5 750.00	5 840.00

ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

TOTAL DES CHARGES	169 137.97	168 290.00	144 369.66
TOTAL DES REVENUS	8 968.30	8 200.00	9 759.34
Sécurité publique			
TOTAL DES CHARGES	0.00	0.00	4 772.00
Charges de transfert			4 772.00

Questions juridiques

TOTAL DES CHARGES	12 536.79	14 950.00	10 358.80
TOTAL DES REVENUS	2 335.00	2 000.00	2 510.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	0.00	200.00	10.00
Charges de transfert	12 536.79	14 750.00	10 348.80
Taxes	2 335.00	2 000.00	2 510.00

Service du feu

TOTAL DES CHARGES	146 503.57	141 942.00	120 699.17
TOTAL DES REVENUS	6 633.30	6 200.00	7 249.34
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	9 897.00	10 500.00	4 327.85
Charges de transfert	136 606.57	131 442.00	116 371.32
Revenus de transfert	6 633.30	6 200.00	7 249.34

Défense

TOTAL DES CHARGES	10 097.61	11 398.00	8 539.69
Charges de transfert	10 097.61	11 398.00	8 539.69



FORMATION

TOTAL DES CHARGES	189 759.00	252 185.00	239 286.25
TOTAL DES REVENUS	47 465.92	59 906.00	58 179.72

Scolarité obligatoire

TOTAL DES CHARGES	189 759.00	252 185.00	239 286.25
TOTAL DES REVENUS	47 465.92	59 906.00	58 179.72

Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	104 247.70	148 962.00	137 596.10
Amortissements du patrimoine administratif	14 167.30	14 500.00	14 167.30
Charges de transfert	71 344.00	88 723.00	87 522.85

Taxes	36 038.92	49 842.00	46 387.47
Revenus de transfert	11 427.00	10 064.00	11 792.25

TOTAL DES CHARGES	91 588.65	178 630.00	90 596.05
TOTAL DES REVENUS	320.95	650.00	0.00

Culture, autres

TOTAL DES CHARGES	38 167.60	99 046.00	36 811.50
TOTAL DES REVENUS	320.95	650.00	0.00

Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	19 167.00	58 300.00	10 142.20
Charges de transfert	19 000.60	40 746.00	26 669.30

Taxes	320.95	650.00	0.00
-------	--------	--------	------

Sports et loisirs

TOTAL DES CHARGES	53 421.05	79 584.00	53 784.55	TOTAL
TOTAL DES REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00

Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	35 307.60	64 584.00	48 459.30
Charges de transfert	18 113.45	15 000.00	5 325.25

Taxes	0.00	0.00	0.00
-------	------	------	------

SECURITE SOCIALE

TOTAL DES CHARGES	317 351.15	421 031.00	346 196.61
TOTAL DES REVENUS	34 212.00	38 342.00	38 358.00

Famille et jeunesse

TOTAL DES CHARGES	236 752.45	337 895.00	263 361.81
TOTAL DES REVENUS	34 212.00	38 342.00	38 358.00

Charges de transfert	236 752.45	337 895.00	263 361.81
----------------------	------------	------------	------------

Revenus de transfert	34 212.00	38 342.00	38 358.00
----------------------	-----------	-----------	-----------

Chômage

TOTAL DES CHARGES	460.00	300.00	184.00
Charges de transfert	460.00	300.00	184.00

Aide sociale et domaine de l'asile

TOTAL DES CHARGES	12 438.70	12 836.00	12 650.80
Charges de transfert	12 438.70	12 836.00	12 650.80

Domaine social, non mentionné ailleurs

TOTAL DES CHARGES	67 700.00	70 000.00	70 000.00
Charges de transfert	67 700.00	70 000.00	70 000.00

	Comptes 31.12.2020	Budget 2021	Comptes 31.12.2021
TRANSPORTS			
TOTAL DES CHARGES	286 971.85	175 160.00	146 881.46
TOTAL DES REVENUS	19 200.00	20 000.00	22 040.00
Circulation routière			
TOTAL DES CHARGES	238 470.85	133 350.00	109 704.46
TOTAL DES REVENUS	19 200.00	20 000.00	22 040.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	97 279.80	111 800.00	88 065.41
Amortissements du patrimoine administratif	29 250.00	17 750.00	17 750.00
Charges de transfert	3 889.05	3 800.00	3 889.05
Charges extraordinaires	108 052.00	0.00	0.00
Revenus de transfert	19 200.00	20 000.00	22 040.00
Transports publics			
TOTAL DES CHARGES	38 501.00	34 310.00	32 177.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	14 410.00	10 600.00	9 440.00
Charges de transfert	24 091.00	23 710.00	22 737.00
Transports, autres			
TOTAL DES CHARGES	10 000.00	7 500.00	5 000.00
Charges de transfert	10 000.00	7 500.00	5 000.00
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DUTERRITOIRE			
TOTAL DES CHARGES	391 471.94	447 168.00	508 598.87
TOTAL DES REVENUS	80 475.02	85 208.00	87 788.97
Approvisionnement en eau			
TOTAL DES CHARGES	6 936.30	8 900.00	6 936.30
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	6 936.30	8 900.00	6 936.30
Traitement des eaux usées			
TOTAL DES CHARGES	119 842.73	152 070.00	129 620.10
TOTAL DES REVENUS	67 642.45	77 908.00	72 695.45
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	13 865.85	37 000.00	28 040.55
Amortissements du patrimoine administratif	105 976.88	115 070.00	101 579.55
Revenus de transfert	67 642.45	77 908.00	72 695.45
Gestion des déchets			
TOTAL DES CHARGES	153 250.61	163 398.00	230 319.82
TOTAL DES REVENUS	5 648.20	6 300.00	7 093.52
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	134 363.96	144 450.00	148 593.74
Amortissements du patrimoine administratif	18 500.00	18 500.00	18 500.00
Charges de transfert	386.65	448.00	448.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00	62 778.08
Taxes	5 648.20	6 300.00	7 093.52
Protection de l'environnement, autres			
TOTAL DES CHARGES	13 241.75	31 800.00	7 905.20
TOTAL DES REVENUS	7 184.37	1 000.00	8 000.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	10 766.75	29 300.00	6 095.20
Charges de transfert	2 475.00	2 500.00	1 810.00
Taxes	6 500.00	1 000.00	8 000.00
Revenus de transfert	684.37	0.00	0.00



Aménagement du territoire

TOTAL DES CHARGES	98 200.55	91 000.00	133 817.45
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	22 200.55	15 000.00	57 817.45
Amortissements du patrimoine administratif	76 000.00	76 000.00	76 000.00

ECONOMIE PUBLIQUE

TOTAL DES REVENUS	46 008.20	33 000.00	27 900.00
Combustibles et énergie			
TOTAL DES REVENUS	46 008.20	33 000.00	27 900.00
Revenus financiers	46 008.20	33 000.00	27 900.00

FINANCES ET IMPÔTS

TOTAL DES CHARGES	993 601.57	942 251.00	1 252 853.16
TOTAL DES REVENUS	3 604 809.39	3 493 179.00	4 872 383.82
Impôts			
TOTAL DES CHARGES	89 138.30	75 874.00	567 636.50
TOTAL DES REVENUS	2 385 010.62	2 275 679.00	3 707 216.65
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	21 974.20	10 000.00	470 138.05
Charges de transfert	67 164.10	65 874.00	97 498.45
Revenus fiscaux	2 370 505.91	2 269 093.00	3 700 262.38
Taxes	2 437.37	0.00	1 912.74
Revenus de transfert	12 067.34	6 586.00	5 041.53
Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00

Conventions fiscales

TOTAL DES CHARGES	53 860.40	47 960.00	54 604.00
Charges de transfert	53 860.40	47 960.00	54 604.00

Péréquation financière et compensation des charges

TOTAL DES CHARGES	70 017.00	22 059.00	22 059.00
Charges de transfert	70 017.00	22 059.00	22 059.00

Administration de la fortune et de la dette

TOTAL DES CHARGES	780 585.87	796 358.00	608 553.66
TOTAL DES REVENUS	1 219 798.77	1 217 500.00	1 165 167.17
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	881.20	1 000.00	1 170.01
Charges financières	779 704.67	795 358.00	607 383.65
Revenus financiers	1 219 798.77	1 217 500.00	1 165 167.17

TOTAL GENERAL

TOTAL DES CHARGES	3 452 505.00	3 742 723.00	3 821 005.27
TOTAL DES REVENUS	3 850 785.88	3 744 235.00	5 127 908.50
	-398 280.88	-1 512.00	-1 306 903.23

Compte d'Investissements 2021

Désignation	Solde au 31.12.2020	Budget 2021	Solde au 31.12.2021
Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs			
TOTAL DES DEPENSES	120 266.43	36 500.00	36 500.00
Rénovation Mairie	73 066.43	0.00	0.00
Contribution FIDU	47 200.00	36 500.00	36 500.00
Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)			
TOTAL DES DEPENSES	-45 514.38	200 000.00	0.00
Assainissement Cordonnieres II	-15 295.33	0.00	0.00
Assainissement Chevêches II	-30 219.05	0.00	0.00
Assainiss ch. Blessonniers	0.00	200 000.00	0.00
Aménagement du territoire (en général)			
TOTAL DES DEPENSES	56 790.60	0.00	0.00
Aménagement du territoire	56 790.60	0.00	0.00
TOTAL GENERAL			
TOTAL DES DEPENSES	131 542.65	236 500.00	36 500.00
TOTAL DES RECETTES	0.00	0.00	0.00
	131 542.65	236 500.00	36 500.00



TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE (TPC) 2021

Reliquat (créances) au 01.01.2021		
Taxations de l'exercice courant (avant dégrèvement linéaire décidé par CM)	26160	718
- Dégrèvement linéaire selon délibération du CM (art 308C LCP)	13080	
= Total production 2021 enregistrée en nature 4019 (et 4009)	13080	=> + 13080
Irrécouvrables, remises, int. rémunératoires		-
Versements nets des contribuables		- 4540
Total des créances au 31.12.2021		= 9258

Informations complémentaires :

Montant minimum de la TPC en 2021: 30.-

Taux de dégrèvement pour 2021: 50%

Objet	Date de la délibération	Statut du crédit	Crédit brut voté	Recettes d'investissement	
				Dépenses de l'année	Coûts d'acquisition ou de revient
<u>Assainissement Louvière I</u>	30.06.10	Clôturé	422 900.00	0.00	0.00
<u>Assainissement Rte de Presinge</u>	29.10.12	Clôturé	150 000.00	0.00	0.00
<u>Assainissement Louvière II</u>	14.12.12	Clôturé	426 500.00	0.00	0.00
<u>Triangle</u>	10.05.11	Clôturé	230 000.00	0.00	0.00
<u>Déchetterie</u>	26.05.14	Clôturé	185 000.00	0.00	0.00
<u>Assainissement Louvière III</u>	13.11.17	Clôturé	1 240 230.00	0.00	0.00
<u>Assainissement Cordonnières</u>	07.12.15	Clôturé	742 000.00	0.00	0.00
<u>Rénovation Mairie</u>	09.11.20	Clôturé	2 274 589.00	0.00	0.00
<u>FIDU - Contribution</u>	09.11.20	Terminé	216 700.00	36 500.00	0.00
<u>PLQ - Dévelop. village</u>	30.10.17	En cours	380 000.00	0.00	0.00
<u>Assainissement Chevêches II</u>	22.01.18	Clôturé	620 000.00	0.00	0.00
<u>Balayeuse</u>	26.02.18	Clôturé	142 000.00	0.00	0.00
<u>Rénovation du préau</u>	12.06.17	Clôturé	290 000.00	0.00	0.00
<u>Mairie parcelle 2604</u>	10.12.18	Clôturé	280 000.00	0.00	0.00
<u>Parcelle 2582 triangle</u>	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
<u>Amélioration foncière I</u>	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
<u>Salle communale, 7 Cordonnières</u>	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
<u>PC Intercommunal</u>	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
<u>Zone sportive intercommunale</u>	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
<u>Assainissement chevêches I</u>	31.12.20	Clôturé	0.00	0.00	0.00
			7 599 919.00	36 500.00	0.00



Amortissements cumulés planifiés	Amortissements supplémentaires	Valeur comptable nette au 31.12.2021
11 090.67	0.00	210 722.68
4 082.00	0.00	85 731.65
6 993.68	0.00	267 404.64
0.00	0.00	0.00
18 500.00	62 778.08	0.00
41 100.00	0.00	912 338.35
24 700.00	0.00	337 409.62
113 859.90	0.00	1 935 618.34
4 578.00	127 908.00	36 500.00
76 000.00	0.00	109 020.10
13 613.20	0.00	473 469.95
17 750.00	0.00	88 750.00
14 167.30	0.00	240 844.67
9 330.00	0.00	252 010.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
355 764.75	190 686.08	4 949 826.00



MAIRIE DE PRESINGE

116 rte de Presinge
1243 Presinge

Tél: 022 759 12 52
Email: info@presinge.ch
Web: www.presinge.ch

Heures d'ouverture au public

Mardi	8h - 10h
Mercredi	10h - 12h30
Jeudi	16h30 - 18h
Vendredi	10h - 11h30

Secrétariat

Commune de Presinge

Photos

Jean-Charles Rochat

Mise en page

Expression Créative. Presinge

